

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ACP BRABANCONNE

## 28 mars 2018 N° Entr. 0850.083.452

 Vérification des procurations, détermination du quorum, validité de l'Assemblée.

Sont présents ou représentés 26 propriétaires sur 76, qui représentent 14.864 quotités sur 100.000.

Les deux quorums légaux n'étant pas atteints, l'Assemblée ne peut valablement délibérer et voter sur les points repris à l'ordre du jour.

La séance est levée à 18h27.

Copropriétaires

Syndic

Pour l'ACP

Pour le syndic

Augustian

Au